

Cas pratique Seemo

Bilan Financier d'une promotion immobilière



Résidence « L'hypothèse »
2, rue Pour vous donner un exemple



15 lots



1 000 m²
de plancher



Chiffre d'Affaires
3 500 000 € TTC

SEEMO

Gain brut du partenaire

44 460 €

Détention à hauteur de 18 % du capital social, bénéfices distribués sous forme de dividendes à l'associé personne physique ou personne morale *



Marge prévisionnelle

— Impôts sur les sociétés

247 000 €



Total recettes HT

2 917 000 €



Total charges

2 575 000 €

DIVERS



Taxe d'urbanisme



Frais financiers

100 000 €

GESTION /
VENTE



Gestion Seemo



Commercialisation

315 000 €

CONSTRUCTION



Coût de construction

1 500 000 €

CONCEPTION



Honoraires architecte, bureaux d'études, géomètre, pilotage, contrôleur technique...

150 000 €

BIEN



Valeur du terrain



Frais d'acquisition

510 000 €

* Si associé personne physique : 1/ principe de Prélèvement Forfaitaire Unique (PFU) à 30% (12,8 % d'impôt sur les revenus + 17,2 % de prélèvements sociaux) 2/ option pour le barème de l'impôt après abattement de 40 % + prélèvements sociaux.

Si associé personne morale, régime mère-fille (taxation chez la mère à l'impôt sur les sociétés, d'une unique quote-part de 5 % des dividendes perçus).